



NONCIATURE APOSTOLIQUE
AU CONGO

Prot. N. 544/23

Brazzaville, 18 septembre 2023

Excellence,

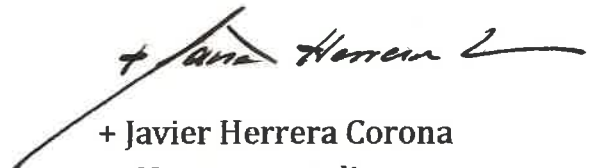
Je me réfère à votre correspondance n° 041/CEC/PR/2023, dans laquelle vous avez envoyé à cette Nonciature un document adressé à Son Éminence le Cardinal Luis A. TAGLE, Propréfet du Dicastère pour l'Évangélisation, concernant la nomination du nouveau Recteur du Séminaire Propédeutique Charles Mahonde de Ouessou.

A cet égard, j'ai le plaisir de vous informer que le Dicastère pour l'Évangélisation a **nommé le Révérend Edouard MOUGNELE**, Recteur du Séminaire Propédeutique National en remplacement du Révérend Jean François BADINGA, dont le mandat s'est achevé avec la dernière année académique.

Vous trouverez ci-joint le décret de nomination n° 3359/23 signé par le cardinal Tagle ainsi que la formule de profession de foi que le nouveau recteur devra accomplir devant des témoins qualifiés et au moins en présence d'un Évêque. **Veillez envoyer le document de Profession de Foi dûment complété et signé à cette Nonciature Apostolique pour qu'il soit soumis au Dicastère pour l'Évangélisation.**

En union de prière et au service de l'Église

Le sien en Christ,



+ Javier Herrera Corona

Nonce apostolique

Son Excellence
Monseigneur Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU
Président de la C.E.C.
Archevêque de Brazzaville
B.P. 2301
Brazzaville
République du Congo

(Annexe 2)